

Riviera - Chablais

Votation

Yvorne s'achemine vers un référendum sur le parking

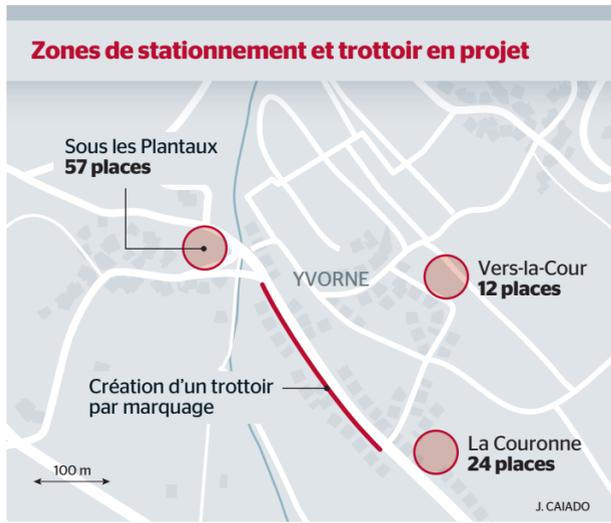
Jeudi, le Conseil communal a dit oui à la création d'un parking au village. Mais plusieurs élus veulent laisser le choix aux citoyens

David Genillard

Si le problème du stationnement est reconnu par tous à Yvorne (24 heures du 18 janvier), les solutions, elles, ne font pas l'unanimité. Jeudi, le Conseil communal était appelé à se prononcer sur la création d'un parking souterrain de 57 places aux Plantaux, à proximité de la place du Torrent. Les élus ont largement accepté - par 23 voix contre 6 - de débloquer 2,3 millions de francs dans ce but. Ils ont également suivi le vœu des commissions chargées d'étudier le dossier d'y ajouter 325 000 francs afin de réaliser un «microparking» de 12 cases dans le quartier de Vers-la-Cour (voir infographie).

Ces infrastructures risquent toutefois de devoir patienter: un référendum devrait, selon toute vraisemblance, venir contester la décision du parlement vuagnérain. «Ce vote du Conseil dépasse largement l'achat d'un véhicule de voirie; il concerne tous les habitants. Il est logique que les citoyens puissent s'exprimer», a plaidé le conseiller Christian Franceschini durant les débats. Son collègue Jacques Cuttelod a, quant à lui, demandé un référendum spontané (lire ci-contre). Sa proposition a été balayée par 22 voix contre 7.

Pas de quoi décourager les éventuels référendaires: «Le comité n'est pas constitué et il reste



à savoir qui y siègera, mais, à l'heure actuelle, il y a 90% de chances qu'un référendum soit lancé», affirme Jacques Cuttelod.

Le futur comité a dix jours pour ce faire. Il aura ensuite trente jours pour récolter le nombre de parhphes nécessaires, soit environ 120.

Retard et clivage en vue?

● En refusant d'entrer en matière sur la question d'un référendum spontané, les élus ont-ils retardé la construction du parking? C'est l'avis de Jacques Cuttelod, auteur de la proposition. Il faudra attendre la fin du délai référendaire et la récolte de signatures, puis la tenue du scrutin. «C'est surtout une perte d'énergie pour le comité qui devra récolter ces signatures.» Les défenseurs du vote citoyen l'assurent: «Un référendum spontané aurait permis d'apaiser les choses. La campagne risque de créer un clivage au village.»

Alain Bassang, municipal, en doute: «Dans le cas d'un référendum spontané, il y aurait de toute façon eu des partisans et des opposants qui auraient exprimé leurs arguments. Il n'y a pas de raison que la campagne soit virulente. Nous expliquerons au mieux notre projet pour tenter de convaincre les citoyens.» Quant au retard induit par la procédure, il sera relatif, estime l'édile: «Les travaux ne sont pas prévus avant la fin des vendanges. Cela nous laisse du temps. Pour autant que le projet de parking soit accepté...»

Pour les détracteurs du projet, c'est notamment le coût élevé de l'ouvrage et sa position qui sont remis en cause. «Créer des microparkings dans différents quartiers serait moins cher et plus adapté à la réalité de notre village, très éclaté géographiquement», estime Christian Franceschini.

Nécessaire au village

«Nous avons de nombreux projets allant dans ce sens dans les différents quartiers et hameaux, rétorque Alain Bassang, municipal en charge des Constructions. Celui de Vers-la-Cour est un début. Mais la Commune ne possède pas les terrains envisagés. Nous devons né-

«Ce vote concerne tous les habitants. Il est logique que les citoyens puissent s'exprimer»

Christian Franceschini, conseiller communal

gocier avec leurs propriétaires. Alors que pour le parking des Plantaux, tout est prêt.»

Philippe Gex, syndic, prend acte de la volonté de lancer un référendum «sans plaisir»: «Le Conseil communal est là pour représenter la population; son vote devrait suffire. Mais c'est dans l'air du temps, on aime bien consulter à tout prix.» La population irait-elle dans le même sens que le Conseil en approuvant le projet de parking tel que présenté? «Le vote le dira. Une chose est sûre: plus les mois passent, plus on se rend compte que la création d'un parking à Yvorne est une nécessité», conclut Philippe Gex.

Dealeurs en herbe pincés au collège

La police a saisi de la marijuana échangée au CO de Châtel-Saint-Denis (FR) par des élèves âgés de 14 à 16 ans. Des armes ont été confisquées en ville

Une enquête de la police cantonale fribourgeoise a permis en janvier de démanteler un trafic de haschisch au sein même du Cycle d'orientation (CO) de la Veveysse. Une douzaine de jeunes «dealers» et consommateurs âgés de 14 à 16 ans sont en cause. Ils ont été entendus par les forces de l'ordre et par le juge des mineurs, Michel Lachat: «Ils ont reçu une grosse bordée. La grande majorité n'y reviendra pas. Ils en sont quittes pour un avertissement et les frais de justice.» Il semblerait que la direction du CO ait été prévenue par un élève, malade après avoir consommé du hasch.

Au moins deux de ses élèves se sont fait pincer le 16 mars, toujours à Châtel-Saint-Denis, avec cinq autres jeunes âgés de 14 à 19 ans.

L'un d'eux exhibait une arme de poing alors qu'une patrouille de police circulait dans le secteur. Ces ados détenaient deux pistolets à billes - armes interdites en Suisse - et deux couteaux papillons. Un peu plus tard, la police retrouvait chez un des jeunes 90 grammes de hasch emballés pour la vente et cachés dans un haut-parleur.

Sur commission de Michel Lachat, cinq ados ont été placés en détention quelques heures. Durant les confrontations, il a été établi qu'un habitant de La Tour-de-Peilz, âgé de 47 ans, aurait vendu la drogue aux dealers en herbe. Conjointement, les polices cantonales vaudoises et fribourgeoises ont perquisitionné chez le «grossiste». Ce dernier a invoqué, selon nous sources, que la drogue lui «aurait été volée par un des jeunes». Une enquête sera ouverte contre lui et menée par le ministère public fribourgeois, puisque le délit initial a été commis à Châtel-Saint-Denis. Les jeunes incriminés seront poursuivis.

Christophe Boillat

Cactus à Mex (VS)



Les cactus de Heidi Buathier sont devenus une véritable attraction. Dans sa serre, elle cultive depuis trente-trois ans 1200 variétés, dont de nombreuses espèces peu courantes. Leur floraison est sur le point de commencer. Le public pourra les découvrir du 29 mars au 25 mai, tous les jours de 14 h à 16 h 30. Entrée libre. F.W.D.M.

Yvorne

Un municipal démissionne

Municipal en charge de la Police et des Bâtiments, Gérard Sauthier quittera l'exécutif d'Yvorne le 31 mars, pour raisons de santé. L'édile s'en va après quatorze ans au sein de la Municipalité: «Les satisfactions ont été nombreuses au cours de ces années. C'est une décision difficile à prendre mais si l'on n'est plus à la hauteur de sa fonction, il faut savoir s'en aller», explique Gérard Sauthier. L'élection complémentaire aura lieu le 18 mai. Les éventuels candidats ont jusqu'au 7 avril 12 h pour se manifester. D.G.

Châtel-Saint-Denis L'opéra dans tous ses états

L'Association culturelle de Châtel-Saint-Denis (FR), pour son septième rendez-vous de la saison, propose *L'opéra dans tous ses états*, ce soir à 20 h 30 à l'Univers@lle. Ce spectacle sera joué par la compagnie Comiqu'Opéra. La mise en scène est de Frédéric Mairy. La soprano Leana Durney et le baryton Davide Autieri seront soutenus par le pianiste Guy-François Leuenberger. Entrée: 35 fr. pour les adultes, 30 fr. pour AVS et étudiants, 10 fr. pour les possesseurs de la carte fidélité, 15 fr. pour les enfants. C.B.O.

Défilé de mode à la disco La Soute

Villeneuve La discothèque La Soute, située sur la Grand-Rue, accueillera demain et dimanche un défilé de mode dès 15 h. Avec concert musical. Entrée libre. C.B.O.

Avracavabrac au Rocking Chair

Vevey Le collectif lausannois Avracavabrac se produira ce soir à 20 h 30 au Rocking Chair (avenue de Gilamont). Cette manifestation est organisée dans le cadre de la Semaine contre le racisme. Humour et absurde au programme. Entrée: 20 francs. Ouverture des portes à 19 h 45. C.B.O.

Vevey Concert en faveur de Sentinelles

Dirigés par Luc Baghdassarian, le Chœur symphonique de Vevey et l'Orchestre des colléges et gymnases lausannois donneront un concert dimanche à 17 h à l'église Saint-Martin. Au programme, deux cantates pour chœur et orchestre composées par Ludwig van Beethoven. A relever que si l'entrée au concert est libre, une collecte sera organisée en faveur de l'association Sentinelles. Fondé en 1980 par Edmond Kaiser, cet organisme œuvre en faveur des enfants malades, blessés ou en danger. R.D.

Monthey (VS) Deux belles voix au Pont Rouge

Connue des fans chevelus pour son passé au sein du groupe de metal The Gathering, Anneke van Giersbergen fait escale au Pont Rouge de Monthey, ce mercredi. La Néerlandaise y présentera son nouvel album solo, *Drive*, taillé dans un pop rock énergique. La chanteuse emmène avec elle sur cette tournée européenne une autre belle voix connue des metalheads et reconverte à la pop: c'est la Lucernoise Anna Murphy, du groupe Eluveitie, qui assurera la première partie. Portes: 19 h 30. Entrée: 23 fr. D.G.

Mémoire de Vevey, Vibiscum souffle 25 bougies

Forte de plus de 400 membres, l'Association des amis du Vieux-Vevey fête son quart de siècle. Regards dans le rétroviseur

Les badauds attentifs et les amoureux des vieilles pierres l'auront remarqué: des plaques en laiton parsèment les façades séculaires de Vevey-la-Jolie. Accrochées aux murs des bâtiments et monuments historiques depuis 1995, elles évoquent la riche histoire de la ville et rendent hommage, en quelques mots, à ses hôtes les plus prestigieux. Ces 38 révérences au passé sont l'œuvre de Vibiscum, l'Association des amis du Vieux-Vevey, née il y a 25 ans sous l'impulsion d'une poignée d'amoureux du chef-lieu.

«C'était une période assez tourmentée où les projets de démolition se multipliaient», se souvient François Chavannes, qui présida l'association pendant vingt ans. Pour autant, Vibiscum n'est pas descendue dans l'arène politique et n'a pas non plus mis son veto aux promoteurs de l'époque: «Nous essayons de guider plutôt que de nous opposer. Notre credo: intéresser et s'intéresser au patrimoine de la ville», explique l'ancien médecin, précisant que l'association entretient d'excellentes relations avec les autorités actuelles. Pour l'anecdote, le syndic, Lau-



Danielle Rusterholz et François Chavannes consultent les *Annales de Vibiscum*, collection de 14 volumes dédiés à l'histoire veveysanne. Le 15e tome sortira en décembre. CHANTAL DERVEY

rent Ballif, a financé lui-même, et à titre privé, deux plaques en laiton. Mais Vibiscum décline aussi l'histoire veveysanne au fil des pages de ses *Annales*. De volumineuses publications nées en 1991 sous la plume et l'impulsion du regretté André de Giulii, rédacteur intarissable. «Nous continuons ce travail d'envergure. Le quinzième volume sortira à la fin de l'année», indique la présidente, Danielle

Rusterholz. Véritables revues scientifiques, les *Annales* ont contribué à asseoir la crédibilité et le rayonnement de l'association, qui dénombre aujourd'hui plus de 400 membres. «Un chiffre stable. Bon nombre d'entre eux assistent en outre aux conférences que nous organisons six fois par an», poursuit la présidente.

Quel regard les chevilles ouvrières de Vibiscum portent-elles

sur l'évolution urbanistique de la commune? «La volonté de rendre le Vevey historique aux piétons nous réjouit, même s'il me semble nécessaire de développer des parkings en périphérie», analyse Danielle Rusterholz, ajoutant que le comité planche actuellement sur un nouveau logo destiné à remplacer l'emblème actuel de l'association, la silhouette du temple Saint-Martin. R.D.